



— Je t'ordonne de me suivre.

nation naissante; mais du moins elle avait pu apprécier son savoir-vivre, sa parfaite discrétion et ce prestige que prête toujours l'exercice d'un commandement de quelque importance.

Elle s'était beaucoup divertie de la farce jouée aux visiteurs de l'autre soir, et riait encore en se rappelant le vicomte de La Tourette blémissant d'épouvante à la vue des serpents de feu.

A cette heure, elle se disait : « Si Mandrin était un brigand comme l'on dit, au lieu de se débarrasser de ses ennemis par une innocente plaisanterie, il les aurait exterminés; cela lui était facile; et il ne serait pas leur prisonnier à cette heure. La femme Médard a raison, cet homme est humain et généreux. Il ne fait du tort qu'à la Gabelle et le fils du fermier général est aujourd'hui de ses admirateurs et de ses amis!... »

— Si mademoiselle le voulait bien, dit la femme Médard, nous irions voir M. le chevalier afin de savoir de lui ce qu'il pense de l'affaire. Il connaît le caractère de son père, le pouvoir qu'il a, son influence à Grenoble. Si mademoiselle lui adressait quelques questions elle saurait bientôt à quoi s'en tenir sur la gravité de l'événement.

— Vous pensez? répondit M^{lle} Isaure. Eh bien! allons voir M. le chevalier.

Elle se leva et, suivie de sa chambrière, monta au premier étage; mais là un homme de service lui apprit que Gaston venait de changer de logement et avait pris celui de Claude.

Gaston en ce moment se livrait à des pensées assez mélancoliques. Il avait fait à mauvaise fortune bon visage, mais au fond il envoyait au diable les frères Mandrin et se demandait comment il pourrait sortir de leur guêpier.

Il ne se dissimulait point les dangers de sa situation.

« Si l'on exécute Mandrin, se disait-il, ou seulement si l'on refuse de le remettre en liberté, ces faux-saûlniers, qui sont des sauvages, sont capables de m'assassiner. Le frère Claude n'est pas tendre. »

En voyant entrer M^{lle} de Chavailles, qu'il ne connaissait que sous le nom de M^{lle} Isaure et avec laquelle jusqu'alors il ne s'était permis que de courts échanges de paroles, le prisonnier se tint sur ses gardes.

Le séjour de cette jeune fille chez Mandrin lui semblait une énigme d'un sens suspect. Tout en elle lui paraissait faux et

emprunté; mais dissimulant ses impressions en homme du monde, il se montra aussi touché que surpris de la visite qu'il recevait.

— Pardonnez-moi, monsieur le chevalier, dit M^{lle} Isaure, de troubler votre solitude... mais j'ai vivement regretté tout à l'heure l'interruption du récit que vous me faisiez.

— De ma chasse à l'ours? fit Gaston avec vivacité, tout en avançant des sièges. Avez-vous vu l'animal, mademoiselle? Il est de taille et vous devriez prier M. Claude de vous le montrer.

— Je n'y manquerai pas, monsieur le chevalier.

— D'habitude, le premier piqueur coupe la patte droite de la bête et en fait hommage à celui qui a le plus contribué à mettre l'animal par terre, mais un autre événement plus grave a jeté le trouble parmi tous les chasseurs.

— Que pensez-vous de cet événement, monsieur le chevalier? fit Isaure avec intérêt.

— A tous les points de vue, répondit vaguement Gaston, c'est très malheureux.

— Oui, cela me fait beaucoup de peine. Je fais des vœux pour qu'il échappe au sort cruel réservé aux personnes de sa profession. Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, monsieur le chevalier, mais en vous voyant accepter si volontiers l'hospitalité de Roquairol, je dois penser que vous n'êtes pas animé des mêmes sentiments que monsieur votre père contre les contrebandiers?

— En effet, mademoiselle; bien que j'aie vécu et doive vivre de l'impôt sur le sel et que j'aie été élevé dans le respect de la Gabelle, je ne vous cacherai point que je trouve cet impôt exorbitant, et ce qu'il a d'excessif m'inclino fort à l'indulgence pour les contrebandiers.

« D'ailleurs, la meilleure partie de ma jeunesse s'est passée à Paris et à Versailles, en dehors de ces querelles de frontières. Je les soupçonnais à peine. J'arrive en Dauphiné et je tombe en plein champ de bataille et c'est par l'ennemi de la Gabelle que je suis tout d'abord secouru d'une aile de poulet... Mon premier repas était assaisonné de sel de contrebande... un cas pendable. J'en pris mon parti comme vous savez.

— Mais du moins, monsieur votre père ne vous en voudra pas?

— Il en rirait.

— Il n'est donc pas très sévère?

— Il a pu l'être autrefois, mais l'âge est passé pour moi de redouter sa sévérité.

— Monsieur votre père sans doute vous aime beaucoup ? poursuivit la jeune fille qui ne perdait pas de vue le but qu'elle se proposait de donner à l'entretien.

— Beaucoup, mademoiselle, répondit Gaston. Je suis fils unique. Puis il est très philosophe, mon père ; il comprend la jeunesse. Il m'a passé plus d'une folie. Mais je crois deviner pourquoi mademoiselle m'adresse cette question : c'est qu'elle pense à notre divertissement fantastique de l'autre soir ?

— Pardon, ma pensée avait un autre objet.

— Puis-je savoir ?...

— Je m'étais demandé : si monsieur le chevalier est aimé de son père ne pourrait-il obtenir de lui quelque adoucissement au sort du malheureux capitaine ?...

— Mais certainement, mademoiselle.

— Oh ! que j'en suis contente !

— Je compte à cette heure sur mon influence près de mon père non seulement pour adoucir le sort du capitaine, mais pour le sauver.

— Combien vous me rendez heureuse !... Mais allez-vous partir pour le voir ?... que comptez-vous faire ?

— Je viens de lui écrire et M. Claude va faire porter ma lettre à son adresse.

— Il eût été préférable, il me semble, fit la jeune fille avec vivacité, que vous lui eussiez adressé votre supplique de vive voix. Il vous attend. Le plaisir de votre arrivée eût déjà bien disposé son cœur. Vous auriez pu alors — pardonnez-moi ! — user d'un petit mensonge, grossir un peu l'obligeance de Mandrin à votre égard, à Rives...

— Sans doute, sans doute... disait Gaston, à qui la chaleur mise par la jeune fille dans son discours donnait à réfléchir. Oui, votre observation est très juste et je suis prêt à partir, mais il y a à mon départ un empêchement que je ne saurais vous expliquer.

En parlant ainsi, il indiqua d'un regard à M^{lle} Isaure la femme du portier, dont la présence lui imposait certaine réserve.

La jeune fille le comprit.

— Cela est fort regrettable, dit-elle, mais si vous le voulez bien, monsieur le chevalier, nous en reparlerons.

M^{lle} de Chavailles abrégéa un entretien qui ne pouvait aboutir et se retira. Son premier soin fut de tailler à sa chambrière assez de besogne pour l'empêcher de l'accompagner une seconde fois. L'ouvrage ne manquait point. Arrivée sans bagages, elle avait besoin de tout et la femme Médard travaillait jour et nuit avec elle à la confection des vêtements les plus indispensables.

Dans la soirée, tandis que la bonne femme était occupée à coudre un jupon, Isaure monta de nouveau chez le chevalier. A l'entrée du couloir qui conduisait chez celui-ci, elle remarqua avec surprise un homme qui se tenait immobile et comme en sentinelle. Cet homme la regarda de travers, mais ne dit rien.

XVII

ENTENTE CORDIALE

La conversation des deux jeunes gens se renoua au point où Gaston avait jugé prudent de l'interrompre. Le chevalier de La Tourette reprit :

— Vous paraissez, mademoiselle, vous intéresser au sort du capitaine Mandrin. Bien que mon rang, mon nom, doivent m'éloigner de cette personne, je vous dirai que dénué de préjugés, je cède volontiers à une vive sympathie pour lui et que je partage tous vos regrets. Je suis donc prêt à faire tout mon possible pour obtenir sa liberté; mais mes efforts sont limités par la volonté même de son frère. Claude a pris une résolution qui me tient ici pieds et mains liés... prisonnier en un mot.

— Prisonnier ! fit M^{lle} de Chavailles.

— Il a décidé qu'il me garderait ici tant que son frère ne lui serait pas rendu, sans songer qu'il se prive d'un tout-puissant auxiliaire et sans croire à mes véritables sentiments. Mon bon-vouloir se trouve donc désarmé... Ici, je ne puis rien. A Grenoble, je pourrais tout. Mon père avec moi n'est pas seulement bon, il est faible, et j'obtiendrais de lui tout ce que je voudrais. Vous vous souvenez peut-être, mademoiselle, que je suis rappelé par mon père à Grenoble pour me marier?

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! je mettrais pour condition à ce mariage la liberté de Louis Mandrin.

— A merveille !

— J'allais dire non à mon père, mais pour le plaisir de rendre service à ce brave garçon, je lui dirais oui. Mon père, en récompense de ma soumission, dirait au geôlier de laisser la cage entr'ouverte. Comme il ne s'agit que d'une affaire de gabelle...

— Vous croyez ?

— Sans doute...

— Il y a malheureusement autre chose, fit M^{lle} de Chavailles en baissant les yeux.

— Quoi donc ?

— Un meurtre.

— Oh ! diable ! comment cela ?... Un douanier tué ? Ce ne serait en définitive qu'un fait de petite guerre...

— Non, monsieur, pis que cela.

— C'est un secret ?

— Mon Dieu, non, monsieur, et je puis vous en instruire... moi mieux que personne. Mais d'avance je dois vous dire que ce meurtre est un accident, mais n'est pas un crime. Je puis l'attester, car j'en fus témoin ; j'en fus même la cause. Cet événement qui, à cette heure, fait le sujet de conversation de toute la contrée et qui a suscité les poursuites de la justice doit être connu de vous et je vais vous le raconter.

— Je vous écoute, mademoiselle, dit Gaston avec le plus vif intérêt.

M^{lle} Isaure continua :

— Je suis d'une vallée voisine du bourg de Saint-Étienne-de-Saint-Géoirs. Vous connaissez ce bourg ?

— Sans le lieutenant de châtelainie de l'autre soir, j'ignorerais encore son nom.

— Je me nomme Isaure de Chavailles.

— Que dites-vous ? se récria Gaston ; mais alors, mademoiselle, je suis votre parent. Il n'y a pas deux maisons de Chavailles dans le pays ? Non, n'est-ce pas ? Alors, mademoiselle, vous êtes certainement au nombre des cousines parmi lesquelles mon père désire me voir agréé pour mari.

— J'ignorais votre nom, monsieur le chevalier, avant notre

rencontre à Rives; j'ai été élevée au couvent et je n'en suis sortie que depuis un an environ. Il y avait très longtemps que je n'avais vu ma mère. Quelques années après son mariage, elle avait été frappée de paralysie. Le couvent était ainsi devenu ma maison et la communauté ma famille. Privée de la tendresse de mes parents pour des causes que j'ignorais, je me trouvai, par le fait, orpheline.

« En entrant chez ma mère, je sentis autour de moi une sorte de froideur dont je ne pouvais me rendre compte. M. de Chavailles me montrait une affection peu naturelle, affectée, me semblait-il, et obséquieuse, qui me gênait. Mais j'espérais me marier prochainement. — J'appris que plusieurs partis s'étaient présentés et avaient été écartés par M. de Chavailles ; cela me surprit. Mais l'explication de sa conduite devait m'être donnée bientôt.

« J'arrive à l'événement tragique où ma destinée se trouva subitement mêlée à celle de M. Mandrin et dont les suites nous sont également redoutables. Ce drame est si étrange, qu'en vérité je ne sais comment le raconter ; et les raisons en sont telles, que je sens la rougeur de la honte me monter au front.

M^{lle} de Chavailles, interrompue par l'émotion, se recueillit un instant et poursuivit son récit, non sans un visible effort.

— Un soir, je revenais avec ma servante de Saint-Marcelin et regagnais Saint-Géoirs. La route ne paraissait pas sûre et notre mule fort ombrageuse refusait parfois d'avancer. Nous fûmes rejointes par un cavalier inconnu qui nous dit être le seigneur de Roquairol : c'était Louis Mandrin, comme je l'appris plus tard. Il se conduisit avec une parfaite courtoisie et en arrivant à Saint-Géoirs, l'ayant présenté à M. de Chavailles, venu au-devant de nous, il fut retenu à souper. M. de Chavailles vit encore en ce jeune homme un prétendant à écarter et lorsque tout le monde se fut retiré pour se coucher, M. de Chavailles vint me trouver pour m'adresser au sujet de notre hôte quelques observations. Mais bientôt, obéissant à une exaltation inouïe, il s'emporta jusqu'à me déclarer qu'il était jaloux du seigneur de Roquairol. Et comme j'en manifestai ma surprise, il me dit que depuis le jour où j'étais sortie du couvent, impressionné par ma ressemblance avec ma mère lorsqu'elle était jeune, il s'était épris violemment de moi... Je frémis!... Mais il s'empressa de m'informer qu'il n'était pas mon père et que ma mère m'avait donné le jour avant

son mariage. Enfin, comme je repoussais ses propos avec indignation, il ne garda plus de mesure et osa porter la main sur moi.

« Je criai!... Et à mes cris, Mandrin accourut. Il ne vit dans M. de Chavailles qu'un agresseur criminel et l'étendit à ses pieds d'un coup de couteau.

« Sur ces entrefaites, les gens de la maison accoururent, arrêtrèrent le meurtrier... Mais à son tour, celui-ci appela ses hommes, qui rôdaient aux environs, et qui intervinrent aussitôt. Il allait fuir. En quelques mots il me persuada de le suivre et de quitter une maison maudite.

« C'était le jour même, monsieur, où vous nous rencontrâtes à Rives...

M^{lle} de Chavailles, à demi suffoquée par l'émotion que lui causait ce pénible récit, s'arrêta de nouveau. Elle n'eut plus la force que d'ajouter quelques mots :

— Maintenant vous savez tout, concluez, dit-elle.

— Je conclus comme vous, mademoiselle, que l'acte de Mandrin n'est pas un crime. La mort de M. de Chavailles est déplorable en ce sens qu'elle sera pour vous la cause d'ennuis très graves; quant au meurtrier, il s'est laissé emporter par un élan généreux, par sa nature impétueuse.

— Ses juges, dit M^{lle} de Chavailles, se montreront plus sévères que nous.

— Certainement. On pensera qu'il n'a tué M. de Chavailles que pour vous enlever.

— Je suis prête, monsieur, à aller, s'il le faut, témoigner en sa faveur.

— Ce ne serait pas sans danger, mademoiselle.

— Je le sais, monsieur.

— Vous pourriez être accusée de complicité. Mais espérons encore qu'il n'y aura pas de procès.

— Vous pensez, monsieur le chevalier, que M. votre père, malgré l'accusation de meurtre qui pèse sur Mandrin le ferait relâcher?

— De son propre mouvement, mademoiselle, je ne le pense pas.

— Et à votre prière?

— Peut-être.

— Vous en doutez néanmoins.

— Si Mandrin n'avait été accusé que de contrebande, j'aura

LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.

Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.

C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.

Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.

Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.

Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!

A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.

Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!

Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

5 centimes LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	25 centimes LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.